

FIRST SOUNDS FACSIMILE SERIES — NO. 1

PRINCIPES DE PHONAUTOGRAPHIE (1857)
ÉDOUARD-LÉON SCOTT DE MARTINVILLE

PRESERVED AT
ACADEMIE DES SCIENCES DE L'INSTITUT DE FRANCE
NO. 1639 (1857)

Facsimile Edition by
David Giovannoni
FirstSounds.ORG

making the earliest audio recordings
accessible to all people for all time

(((First Sounds)))

Acknowledgements

Jean Dercourt
Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences

Florence Greffe
Conseillère en chef du patrimoine
Académie des Sciences de l'Institut de France

Digital images made from original documents
by David Giovannoni & Isabelle Trocheris,
Académie des Sciences de l'Institut de France
March 10-11, 2008

Facsimile Edition for First Sounds
David Giovannoni
April 9, 2010



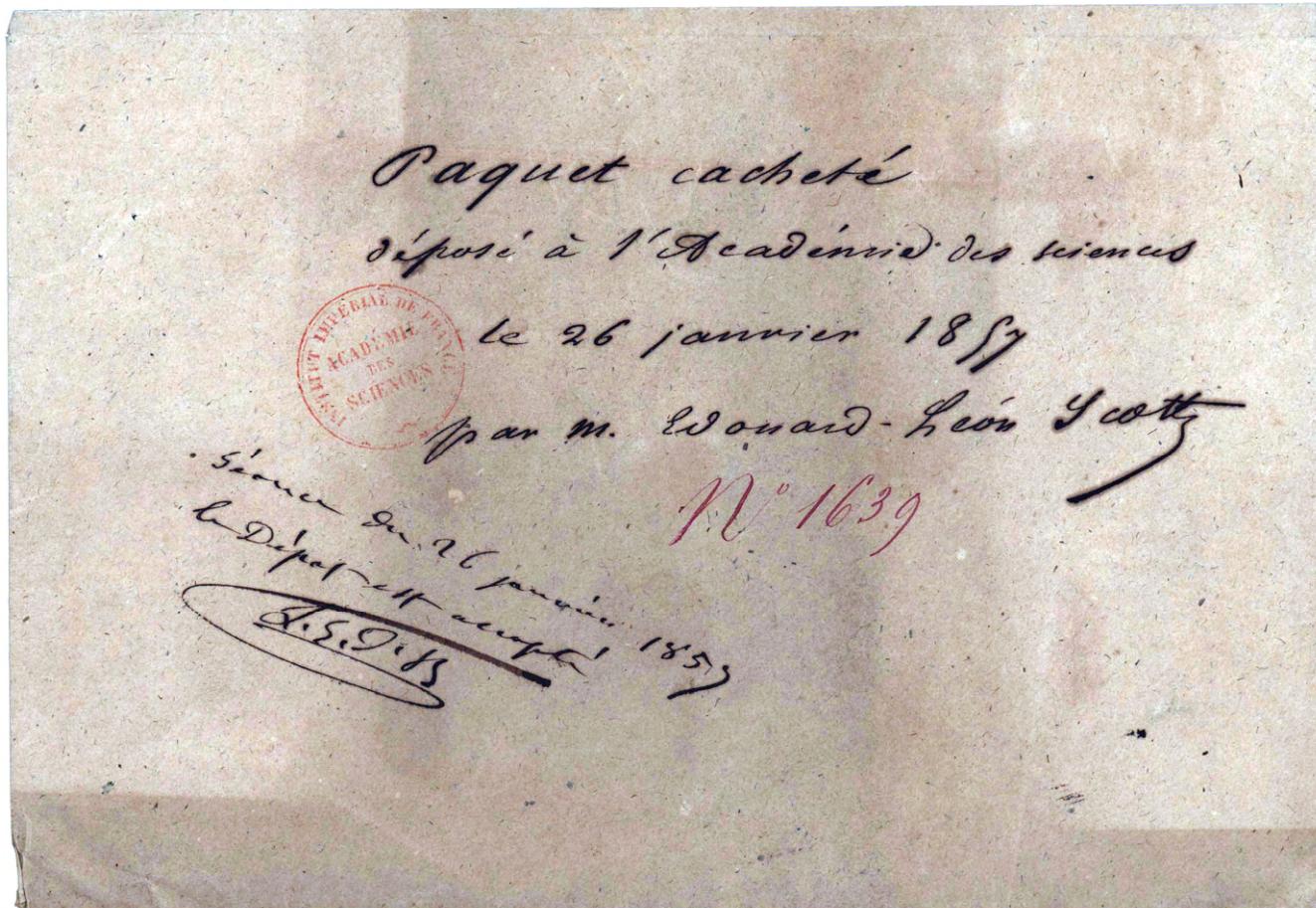
This work is licensed under the Creative Commons Attribution-No Derivative Works 3.0 Unported License. To view a copy of this license, visit [Creative Commons Attribution-No Derivative Works 3.0 United States](http://creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/us/) or send a letter to Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California, 94105, USA.

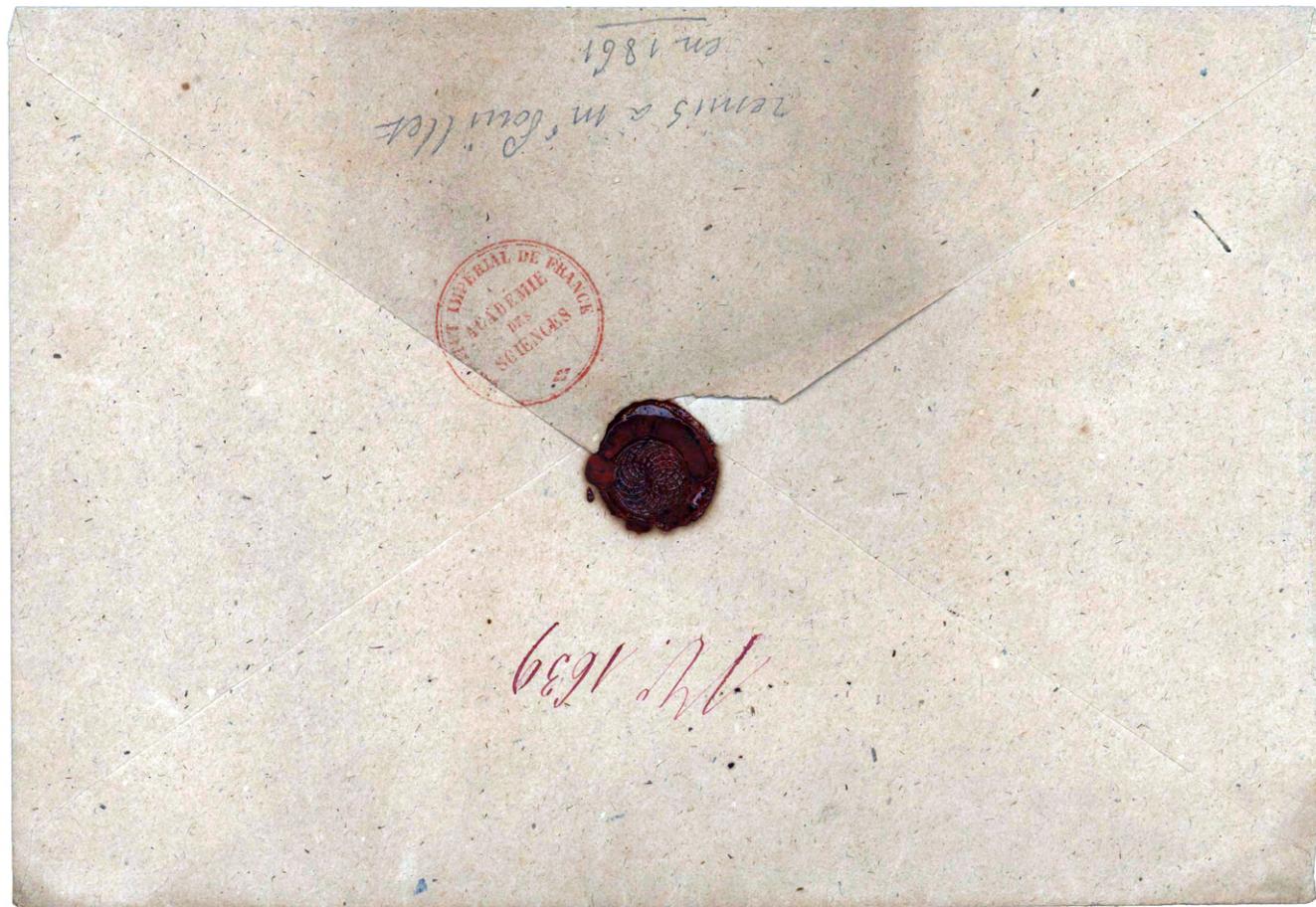
You are free:

- to Share — to copy, distribute, display, and perform the work

Under the following conditions:

- **Attribution.** You must attribute the work in the manner specified by the author or licensor (but not in any way that suggests that they endorse you or your use of the work).
- **No Derivative Works.** You may not alter, transform, or build upon this work.





15 Juillet
1861.

Principes de Phonautographie.

N°. 394.

M. M.

Bouiller

Regnault

Bernard

Monsieur le Président,



Voici les motifs qui m'ont conduit à vous prier d'accepter, au nom de l'Académie, le dépôt d'un paquet cacheté.

Mes recherches sur l'écriture acoustique, longtemps interrompus, remontent à trois années. Ne pouvant poursuivre seul les essais pratiques nécessaires pour arriver à une solution complète de la question et construire des appareils de précision, j'ai tout récemment communiqué mon principe à un habile et savant constructeur. Il me paraît juste, afin que cette autre part respective puisse être faite légitimement dans le succès, si succès il y a, de déterminer avec soin le point précis où je me trouve aujourd'hui parvenu.

Y a-t-il possibilité d'arriver, en ce qui concerne le son, à un résultat analogue à celui atteint dès à présent pour la lumière par les procédés photographiques ? Peut-on espérer que le jour est proche où la phrase musicale, échappée des lèvres du chanteur, viendra s'écrire d'elle-même sur un papier docile et laisser une trace imperméable de ces fugitives mélodies que la mémoire ne retiendrait plus alors qu'elle les cherche ? Pourra-t-on, entre deux hommes réunis dans un cabinet silencieux, faire intervenir un sténographe automatique qui conservera l'entretien dans ses plus minutiæ détails, tout en s'accommodant à la vitesse de la conversation ? Pourra-t-on conserver à la génération future quelques traits de la diction d'un de ces acteurs éminents, de ces grands artistes qui meurent sans laisser après eux la plus faible trace de leur génie ? L'improvisation de l'écrivain, lorsque

Bouiller, Regnault, Bernard
15 juillet 1861. J. S. P.

surgit au milieu de la nuit, pourra-t-elle se retrouver le lendemain avec sa liberté, cette indépendance complète de la plume, instrument si lent à traduire une pensée toujours refroidie dans sa lutte avec l'expression écrite?

Je le crois. Le principe est trouvé. Il ne reste plus que des difficultés d'application, grandes sans doute, mais non insurmontables dans l'état actuel des arts physiques et mécaniques.

Dès à présent l'appareil audiomentaire dont je vais faire la description peut fournir des données utiles au progrès de toutes les branches des sciences naturelles.

En effet, parvenir à prendre une ample connaissance des vibrations aériennes, les soumettre à l'étude par la vue, à la mesure des instruments de précision, supposer ainsi à l'insuffisance de notre organe principal qui ne nous permet pas de compter les vibrations, souvent même de les apercevoir, n'est-ce pas accomplir un grand pas?

que savons-nous, en effet, des lois qui prescrivent au timbre particulier à chaque corps sonore? quelle explication nette pouvons-nous donner des modifications imprimentes aux ondes aériennes par la voix articulée? Voilà des objets d'^{investigation} abordables dès ce moment par le procédé que je vais avoir l'honneur de vous soumettre.

Je m'occupe d'étudier de visu la différence des sons et des bruits, de soulever une partie du mystère de l'harmonie numérique d'échantillons qui s'établit dans les corps animés et inanimés sous l'influence d'un son prolongé.

Voici les principes théoriques sur lesquels repose ma découverte.

6.1.9.11



Le mouvement qui produit le son est toujours un mouvement de vibration (tous les physiciens)
quand un corps résonne, que ce soit un corps but,
un instrument ou une voix, c'est qu'il est le siège de
vibrations moléculaires; ses oscillations se propagent
à toute matière considérable ambiante, qui exécute
des vibrations synchrones à celles du corps primi-
tivement ébranlé (Honget et Masson).

Les vibrations accrues ne se transmettent aux
corps solides qu'en perdant considérablement de
leur intensité. Au contraire, elles se communiquent
entre elles sans s'amoindrir et d'autant plus facilement
qui on annexe davantage ces corps et qui on les
réduit à une plus faible épaisseur (les physiologistes,
Müller entre autres).

Non-seulement les lames minces et les mem-
branes tendues sont susceptibles de vibrer
par influence, mais encore elles se trouvent
dans des conditions qui les rendent aptes à être
influencées par un nombre quelconque de vi-
bractions (Savart)
d'air seul conduit bien les voix et les articulations
(Müller).

La membrane du tympan, et même l'organe de
l'ouïe tout entier, exécute dans l'unité de temps
un nombre de vibrations égal à celui des vibrations
du corps sonore (Honget et Masson).

Ch'intensité du son croît avec la densité du
milieu dans lequel a lieu sa production
(tous les physiciens).

Si l'agissait, conformément à ces principes
de construire un appareil qui reproduisât par
un tracé graphique les détails les plus délicats
du mouvement des ondes sonores. Je devais
arriver ensuite, par le secours de moyens mathé-
matisques, à déchiffrer cette sténographie naturelle.

Pour résoudre le problème, j'ai cru ne pouvoir

D. 5. 9. 18

nieux faire que de copier en partie l'oreille humaine, dans son appareil de physique seulement, en l'appropriant au but que je me propose; car ce sans admirable est le prototype des instruments propres à s'impressionner des vibrations sonores.

Comme précédents, j'avais devant moi la siège de Cagniard-Latour, la roue dentée de Savart, propres toutes deux à compter les vibrations du corps sonore; le procédé de Westhoven pour écrire les vibrations d'un diapason; le tour électro-magnétique décrit par M. Fouillet pour le même objet. J'ai fait un pas de plus: j'écris non les seules vibrations du corps qui vibre primitivement, mais celles transmises médiatement par un fluide, c'est-à-dire par l'air ambiant.

Voici comment je procède:

Je couvre une bande de cristal d'une couche égale, opaque mais excessivement mince de noir de fumée. Je dispose au-dessus d'elle dans une position fixe un cornet acoustique insoutré ayant à sa petite extrémité le diamètre d'une pièce de cinq francs. Cette extrémité inférieure se compose d'une partie recourvante à frottement imperméable à l'air. Le corps de mon cornet est muni d'une membrane à sa petite extrémité.

C'est le tympان physiologique. La partie recourvante de l'instrument est fermée d'une autre membrane, analogue de la fenêtre ovale de l'oreille.

Ces deux membranes possèdent chacune un anneau préteuseur à vis graduée, afin de pouvoir régler, à volonté leur tension. On comprimant, ^{mettant en tension} à l'aide d'une échelle millimétrique tracée sur la partie recouverte du cornet, l'air enfermé dans la caisse comprise entre les deux membranes, je leur donne le degré de sensibilité désirables, sans qu'elles deviennent folles.



au centre de la membrane extérieure je fixe par un atome de cire à modèles spéciales une soie de sanglier, longue d'un centimètre ou même plus, fine mais convenablement rigide.

Alors, faisant glisser horizontalement ma plaque de cristal, avec une vitesse d'un mètre par seconde, dans une contisse bien dressée, je lui présente la partie inférieure du cornet, le style effleurant la anche de fumée sans presser le cristal. Je fixe avec soin le cornet dans cette position.

On parle au voisinage du pavillon; les membranes vibrent, le style écrit des mouvements de pendule, il trace des figures, larges si le son est intense, petites s'il est faible; bien separées quand il est grand, rapprochées s'il est aigu; tremblées et irégulières si le timbre est voilé; égales et nettes s'il est pur.

Je tire des épreuves, positives ou négatives de cette nouvelle graphie, épreuves bien grossières enord, mais facilement perfectionnables.

Mon appareil démonstratif du principe de la phonautographie se compose donc de quatre parties principales.

1^o Une coquue acoustique, propre à conduire et condenser les vibrations aériennes. Un système de suspension analogue au porte-loupe, mais soutenu près du cornet par un support à vis. Ce système est destiné à permettre toutes sortes de positions de l'instrument.

2^o Un tympan de bandouche anglaise, forte mais très souple et très mince; puis une membrane extérieure, la distance entre ces deux membranes augmente ou diminue à ma volonté; par conséquent la anche d'air mobile se trouve plus ou moins comprimée entre elles selon le besoin.

3^o Un style chargé d'écrire et placé convenablement. Il doit se présenter obliquement à la anche au plan de la anche sensible.

2.4.9.13

4^e Une table de cristal mobile suivant certaines lois de régularité, couverte au dessus d'une belle coquille de noir de ferme, en dessous d'une, après munie de divisions millimétriques dans les deux sens.

Convenablement construit, cet appareil me paraît propre à fournir dès aujourd'hui un accordéon universel.

Quand il s'agira de sténographier les vocalises ou le son d'un instrument, je crois qu'on pourra y appliquer, au lieu de membranes, un système de lamelles formant clavier et munie d'une cassette régulatrice ~~et~~ des styles.

Pour percevoir la parole à distance on pourra augmenter le système d'un appareil de renforcement des vibrations dont le principe serait emprunté à l'expérience connue de l'listen.

Pour ces deux derniers usages, toutefois il faudra appliquer à l'une des parties de l'instrument, table ou cornet, un mouvement semblable à celui de la machine magnéto-électrique à divisor de M. Froument, afin de ne prendre que le nombre de vibrations nécessaires à l'appreciation d'un son, c'est-à-dire que le style devra se présenter dix fois seulement dans l'espace d'une seconde à la anche sensible. Dès lors après chaque ligne la table devra avancer ou larguer de l'intervalle d'une portée afin que les empreintes tracées par le style ne se recouvrent pas.

Pour les sons très faibles ou éloignés, je pense aussi qu'il y aura bénéfice à donner à la coquille la forme d'une section conique dont le tympan, placé obliquement, occupe rait le fond.

Je vous prie, Monsieur le président, de
vouloir bien porter ces faits à la connaissance
de l'Académie. Voici comme preuve de
mes assertions quelques épreuves de mes
premiers essais, obtenues avec deux nouveaux
de verre et des membranes de papier. Les
figures sont ~~deux~~ encore négatives, la table
de verre étant conduite à la main. Sois-
pan de jours j'aurai l'honneur de vous
présenter des épreuves plus significatives.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Président,

Votre respectueux serviteur

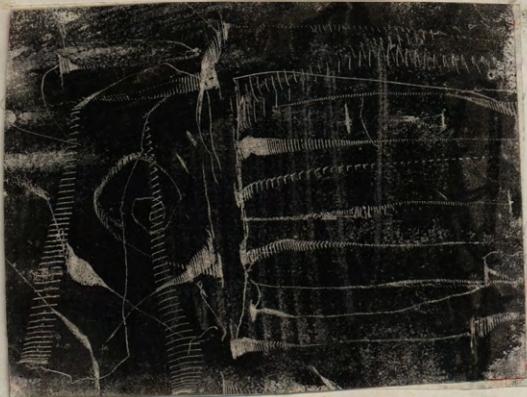
Edouard-Léon Scott

(Vue parame, 6)

ce 25 Janvier
1857



(Ouvres)



(Goutte)
Premiers essais de fixation du son
remontant à trois ans.
exécutés sans aucun instrument.

E.S. Scott



© 2010 **FirstSounds.ORG**

making the earliest audio recordings
accessible to all people for all time

(((F i r s t S o u n d s)))